

**Descriptif détaillé de la formation**

**S'appuyer sur le programme Erasmus +  
pour développer ses activités à l'international**

*Parce qu'aujourd'hui les projets artistiques, d'éducation, culturels, associatifs se pensent à l'échelle mondiale, cette formation, dispensée en plusieurs modules, propose de décortiquer les actions-clés du programme Erasmus Plus dans le domaine de la formation, de l'éducation et de la jeunesse, de choisir la plus appropriée à son projet de développement et de préparer sa candidature.*

*Face aux besoins croissants des organisations de l'économie sociale et solidaire de faire réseau, d'échanger sur leurs pratiques, de s'inspirer d'innovations toujours plus inventives, il devient plus que nécessaire de former les permanents des structures de ce secteur marchand et non marchand au programme Erasmus Plus. Encore trop méconnu, le programme Erasmus Plus permet de décloisonner les univers en permettant à tous les acteurs qui ont avoir avec l'éducation de se croiser, de réfléchir ensemble à de nouvelles manières d'appréhender notre monde.*

*Comprendre, apprendre, écouter, échanger, discuter, se nourrir, concevoir, rêver, agir, disséminer, rendre visible – ces aspirations se concrétisent lors de projets européens de jeunes, de formateurs, d'éducateurs. Les oess se veulent précurseurs de l'épandage des valeurs de l'éducation formelle et non formelle, le programme Erasmus Plus peut les y aider.*

## Objectifs pédagogiques généraux

- Nommer et définir les enjeux pédagogiques de sa structure et la finalité d'un projet à l'échelle européenne ;
- Comprendre l'enjeu du programme Erasmus Plus pour les Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Réfléchir collectivement à la notion d'échanges de pratiques, d'innovations sociales et tenter d'en faire une définition consensuelle ;
- Comprendre l'articulation entre la stratégie 2020 de l'Union européenne et son projet européen ;
- Comprendre les 3 actions-clés du programme Erasmus Plus ;
- Démystifier le passage à l'écriture d'une demande de subvention dans le cadre du programme Erasmus Plus ;
- Se doter du vocabulaire européen adéquat et interpréter les critères de sélection des projets ;
- Rédiger les grandes lignes du projet européen pressenti pour 2020 ;

## Capacités/compétences visées

- Comprendre la stratégie 2020 de l'Union européenne et sa déclinaison en termes de programmes ;
- Etre capable de décliner un plan de développement européen pour son organisation ;
- Etre capable de s'inscrire dans un parcours de recherches de partenaires européens ;
- Etre en capacité de rédiger une demande de subvention dans le cadre de l'action-clé du programme Erasmus Plus la plus appropriée à son projet ;
- Etre capable de se créer les outils de gestion nécessaires à la bonne utilisation de crédits européens.

## Méthode

La méthodologie retenue dans le cadre de cette formation est une alternance entre apports théoriques et techniques sur l'Union européenne, son organisation, ses programmes et des aspects pratiques liées à la demande de subvention en tant que telles.

Les stagiaires ayant eus une expérience de projets européens seront sollicités pour témoigner de leurs expériences.

## Programme détaillé

*Nombres d'heures de formation : 35 heures réparties sur 5 jours.*

**Jour 1 : La stratégie 2020 de la Commission européenne : objectifs, stratégies, programmes. Le programme-outil Erasmus Plus (toutes actions confondues).**

**Jour 2 : Le plan de développement européen de sa structure.**

**Jour 3 : Focus sur l'action-clé choisie (en fonction du projet porté) : objectifs, livrables, méthodologies de travail entre partenaires.**

**Jour 4 : Inscription formelle sur la base de données des porteurs de projets européens, lectures des projets lauréats, recherche de partenaires**

**Jour 5 : la demande de subvention**

## Modalités d'évaluation / Certification

À la fin de la formation, un bilan permettra une évaluation avec les participants. Les critères utilisés : 80 % du niveau de complétude du formulaire de demande de subvention.

Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire de la prestation à l'issue de la formation. Les feuilles de présence seront signées par les stagiaires et les formateurs.

**Dates et lieu** Les 3-4-7-8-9 octobre 2019

**Durée** 35 heures réparties sur 5 journées – de 9h à 17h.

**Frais pédagogiques** 1250 € par participant + frais d'hébergement et de repas (à la charge du participant)

**Public** Personnes en capacité d'engager la structure et en situation de gestion de projets.

**Formatrice** Stéphanie Henry

**Préalable(s) requis** Avoir validé en Conseil d'Administration la mise en route d'un projet européen dans le cadre du programme Erasmus Plus, détenir les documents officiels de la structure afin de faciliter son enregistrement dans la base de données de l'Union européenne.

**Nombre de participants** De 2 à 4 stagiaires.

**Inscription** Par courriel auprès du Crefad Loire ([contact@crefadloire.org](mailto:contact@crefadloire.org)) à l'aide du bulletin d'inscription. Dès réception de l'inscription et du chèque d'acompte (50€), nous vous expédions les documents nécessaires pour une prise en charge par votre employeur et/ou votre OPCO (devis et documents pédagogique et administratif) ainsi qu'une convention ou un contrat de formation.

### **Modalités d'inscription et d'annulation**

Les demandes d'annulation doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant la date de démarrage de la formation. Dans ce cas si un acompte a été versé, il sera intégralement remboursé. Pour toutes annulations postérieures à ce délai (sauf cas de force majeure dûment reconnue), un dédommagement des frais occasionnés correspondant à 30% du tarif de la formation sera dû au Crefad Loire. Dans la limite des places disponibles, les reports d'inscription d'une session à une autre et les demandes de remplacement sont admis à tout moment.

Le Crefad Loire peut être amené à annuler une formation ou à en modifier les dates et ce au plus tard 10 jours avant la date prévue. Chaque personne inscrite sera alors informée par téléphone, courriel ou courrier et se verra proposer une autre session ou un autre stage. En cas d'impossibilité, l'acompte versé sera intégralement remboursé.